

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1197

présenté par

Mme Fioraso, M. Tourtelier, M. Brottes, M. Letchimy, M. Duron, M. Le Bouillonec,
M. Bono, M. Plisson, Mme Massat, M. Le Déaut, Mme Lepetit,
M. Gaubert, Mme Le Loch, M. Peiro, M. Launay, Mme Gaillard, M. Chanteguet,
Mme Erhel, M. Lesterlin, M. Mesquida, M. Bascou, Mme Got, Mme Quéré,
Mme Darciaux, Mme Coutelle, Mme Batho, Mme Lignières-Cassou,
Mme Filippetti, M. Philippe Martin
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 17

Après l'alinéa 2, insérer les six alinéas suivants :

« Le retard en matière de recherche pour les énergies renouvelables exige de mobiliser de façon convergente et optimisée les organismes de recherche, les universités, les grandes écoles et les centres techniques dans les secteurs de l'environnement et de l'énergie.

« L'expertise de notre pays dans le domaine industriel de l'énergie nucléaire et fossile ainsi que la qualité des équipes de recherche dans ces secteurs mais aussi dans le secteur émergent des énergies renouvelables peuvent nous permettre de rattraper efficacement ce retard, pour peu que les moyens nécessaires y soient consacrés et qu'une coordination des efforts soit opérée.

« Les entreprises existantes seront associées à ce travail, dans l'esprit des pôles de compétitivité thématiques.

« Une modification des usages, à tous les niveaux : individuel, collectif, industriel, éducatif est indispensable pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement.

« Les sciences sociales et humaines doivent donc être également sollicitées dans cet esprit pour analyser les comportements et proposer des plans d'action et d'éducation en faveur du développement

« Cette politique de recherche nécessite un phasage et un engagement précis de financement sur les différentes filières. Une coordination au niveau européen, permettant

d'amplifier les efforts, pourra être efficacement recherchée, en saisissant l'opportunité de la présidence française de l'Union européenne. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans un contexte où le Grenelle de l'environnement s'engage dans un effort de recherche sans précédent en faveur des énergies renouvelables et du développement durable, mais où, dans le même temps, on annonce la suppression de 1 000 emplois de chercheurs pour la seule année 2009, il est indispensable de rétablir une recherche forte, reconnue nationalement et internationalement, valorisée avec des priorités affichées, chiffrées, phasées en faveur du développement durable et notamment des énergies renouvelables.